Table ronde

Historique du dispositif développé en Grand Est

Pascal Vanscoor, Chef du service Développement Sportif - Ville de Reims
Benoit Moittie, Conseiller Départemental - Conseil Départemental de la Marne
Sophie Saint-Aubin, Responsable du Site de Châlons-en-Champagne, Service des Sports - Conseil Régional Grand Est
Anne Texier, Chef du service santé, Direction de l'Environnement et de l'Aménagement - Conseil Régional Grand Est
Annick Dieterling - Direction de la promotion de la santé, de la prévention et de la santé environnementale
Agence Régionale de Santé Grand Est

Jean-Luc Grillon - Ancien médecin conseiller de la DRJSCS Champagne-Ardenne

L'objectif de cette table ronde était de soulever les différentes problématique rencontrées pour le développement du Sport-Santé. L'idée était de mettre en avant les grandes étapes, les réflexions menées, les acteurs sollicités et ayant permis de développer efficacement le Sport-Santé d'abord à l'échellon local puis régional.

Après quelques rappels historiques de la place donnée à l'activité physique dans notre société, Jean Luc Grillon a évoqué le texte de Marie George Buffet datan des années 2000 concernant la mise en place de Médecins Conseillers.

Ils devenaient alors de véritables ressources pour travailler avec le secteur de la santé et faire en sorte que le pont entre le sport et la santé puisse se faire. Il convenait ensuite de penser global tout en mettant en place les choses au niveau local. Pour se faire, il a fallu mettre en réseau les différents acteurs tels que par exemple les Acteurs de la médecine du sport, les centres de médecine du sport et plateaux techniques de médecine du sport, l'association régionale de médecin du sport. Cette volonté de réseau fût également demandée par un professeur en orthopédie pour que ces patients reprennent une activité physique à la suite d'opérations. C'est ainsi que de 2003 à 2007, le Groupement Régional de Santé Publique et l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH) sont amenés à travailler ensemble sur cette thématique. Le directeur de l'ARH met ensuite en place des éducateurs APA dans les unités transversales d'éducation, à savoir 5 dans la Région Champagne Ardenne dès le début. La Mission Régionale de Santé a ensuite incité à la mise en place d'un réseau sport-santé puis d'un porteur régional pour ce réseau. Il s'est ainsi structuré autour de 3 branches : les représentants usagers, les professionnels de santé, le mouvement sportif.

Après avoir sensibilisé et fédéré les différents acteurs, il convenait de s'interoger sur la coordination des actions des terrain. Jean Luc Grillon a expliqué que le développement d'une offre Sport-Santé et de la formation des éducateurs de la part du mouvement sportif a grandement aidé au développement sur le terrain. En effet, désormais après une prise en charge en APA l'on pouvait assurer le relais dans un club sportif avec une offre adaptée, de qualité et sécurisée. Ensuite, il a fallu aller voir les initiatives de terrain développées sur d'autres territoires (Midi-Pyrénées, Picardie ...) Après avoir travailler pour mettre en place un financement coordonné, les acteurs ont su faire en sorte que l' échelon local s'approprie les choses. La ville de Reims expérimente et développe sur son territoire puis le Conseil Départemental à son tour.

A ce titre, Mr Benoit Moittie a rappelé que dès 2009, le département avait des moyens qui permettait d'expérimenter un certain nombre d'actions dans le domaine sportif. Même si le sport ne faisait pas partie des compétences obligatoires du Département, il y avait une volonté, un engouement et un intérêt très vif chez les élus de développer le sport-santé dans la Marne.

Un partenariat est ainsi développé pour aider la structuration du réseau puis par la suite, aider au financement des créneaux grâce à la création du label et des créneaux sport-santé.

De son coté, la ville de Reims s'est impliquée financièrement depuis le départ, ainsi chaque année les budgets sont votés sans aucune restriction. Aujourd'hui c'est 12 000 euros par an attribués aux clubs qui participent aux actions



sport-santé. Il y a eu des financements car il y a un label, un sérieux, un travail fourni par le réseau assurait Pascal Vanscoor.

Le Conseil Régional Champagne Ardenne a également soutenu et participé au développement du Sport-Santé. Il a d'abord subventionné les formations mises en place par le CROS Champagne Ardenne, à hauteur de 25000 euros par an. L'aide à également concernée le RSSBE pour une action effectuée en direction de jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse précise Madame Sophie Saint-Aubin.

Enfin, après la fusion des Régions les élus ont souhaités renforcer la compétence santé, en mettant en place une politique santé visant à favoriser l'accès à la santé sur tous les territoires et en faveur de toutes les populations du Grand-est.

Mme Anne Texier a également expliqué le Plan Régional développé en faveur de l'activité Physique à destination des personnes souffrants de pathologies chroniques, des jeunes, des femmes enceintes, personnes âgées. Un comité de pilotage ,un comité technique et des groupes de travail ont été mis en place pour construire le dispositif Prescri'mouv, à partir de l'expérience développée et après avoir capitalisé les expériences des différents territoires du Grand Est.

Pour clôre cette table ronde, Madame Dieterling a présenté le dispositif régional actuel : Precri'mouv.

Prescri'mouv, le dispositif régional visant à améliorer la santé et la condition physique des patients adultes atteints de maladies chroniques grâce à la pratique d'une APS.

Le dispositif permet aux médecins traitants d'orienter facilement leurs patients atteints de certaines ALD vers une prise en charge APA de qualité et sécurisée. Les personnes sont ainsi orientées pour passer un Bilan Médico-Sportif (entretien motivationnel + évaluation capacités physique) A la suite de ce bilan, elles sont orientées soit vers des créneaux labellisés soit vers un accompagnement plus spécifique proposé par des Enseignants en Activité Physique Adaptée ou des kinésithérapeutes par exemple. Un retour d'information est effectué au médecin concernant les résultats des tests et la prise en charge proposée. En fonction de ces données, le médecin pourra alors valider ou non la proposition.

L'objectif est de couvrir l'ensemble de la Région Grand Est pour le 1er trimestre 2019. Il est à l'heure actuel déjà en place à Strasbourg, dans le Haut-Rhin ainsi que dans les 4 départements de Champagne Ardenne.

En savoir plus sur Prescri'mouv : https://www.prescrimouv-grandest.fr/